

Burundi : Traitement préventif du paludisme chez la femme en grossesse

@rib News, 31/03/2014 – Source Xinhua – Le Burundi envisage de mettre en œuvre le Traitement Préventif Intermittent du paludisme chez la femme en grossesse (RPIg) à l'instar de 35 pays de l'Afrique subsaharienne, a annoncé lundi à Bujumbura Mme Sabine Ntakarutimana, ministre burundais de la Santé Publique, lors d'une séance de validation des documents relatifs à ce traitement. En effet, a-t-elle précisé, ce traitement, dont l'introduction est projetée au Burundi à la fin de l'année 2014, consiste à administrer de la sulfadoxine-Pyriméthane (SP) aux deuxième et troisième trimestres de la grossesse, lors des consultations prénatales.

"Cette intervention est recommandée pour lutter contre le paludisme et ses effets au cours de la grossesse dans les pays à haute endemicité palustre", a-t-elle souligné. Cette intervention médicale réduit le paludisme placentaire, l'insuffisance pondérale des enfants à la naissance, a-t-elle noté. Cependant, des débats contradictoires ont pris place ces dernières semaines sur l'opportunité d'ajouter le TPIg dans les interventions recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), compte tenu d'un niveau de résistance du paludisme à la SP, a-t-elle fait remarquer. Elle a indiqué que le Burundi doit s'inspirer des expériences du Rwanda, de la Tanzanie, du Kenya qui ont accompagné la mise en œuvre de cette intervention avec une étude scientifique sur la SP. Au Burundi, le paludisme occupe 28,9% des motifs de consultations des centres de santé. 26,9% des enfants de moins de 5 ans et 5,4% des femmes enceintes consultés ont été testés positifs au paludisme en 2012. Le taux de prévalence du paludisme chez les enfants de 6 à 59 mois varie entre 0,5% et 24% avec une moyenne nationale de 17,3%, a-t-elle encore signalé.